



Extrait du Cité Scolaire Bertran-de-Born

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article756>

# La section européenne espagnol LV2 au lycée Bertran de Born

- Lycée Bertran-de-Born - Section européenne espagnol -



Date de mise en ligne : lundi 3 mai 2010

---

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

---

## SECTION EUROPEENNE ESPAGNOL LV2

Depuis la rentrée 2008, le lycée Bertran de Born offre la possibilité aux élèves de 3e d'intégrer une section européenne espagnol.

### - Qui peut l'intégrer ?

Les élèves de 3e venant d'une section européenne espagnol en priorité.- Mais aussi, pour quelques places, les élèves de 3e n'ayant pas suivi cette option au collège. Toutefois, il faut que leur niveau et leur motivation soient adaptés. C'est pourquoi un test est mis en place lors des demandes d'affectation afin d'évaluer le niveau des élèves demandant à intégrer la section européenne alors qu'ils ne l'ont pas suivie au collège.

### - En quoi consiste l'enseignement ?



#### Les horaires :

2 heures d'espagnol en plus de l'horaire traditionnel des 2nde soit 5 heures au total (4h de cours d'espagnol + 1h d'histoire géographie en espagnol)



#### Les contenus

Les 4 heures de cours « traditionnel » ont un déroulement classique. 1 heure est consacrée à l'enseignement d'une autre discipline (dite non linguistique) mais en langue espagnole. Le lycée Bertran de Born a choisi l'histoire géographie. Les élèves ont donc 1 heure de cours pendant laquelle ils font de l'histoire géographie en espagnol.

### - La section européenne dans le cursus du lycée

Les élèves suivant cet enseignement s'orientent pour la 1re de leur choix et selon leurs résultats. Ils poursuivent l'enseignement en section européenne en 1re et Tle quelles que soient leur orientation et leurs options.

### - Le baccalauréat européen

La section européenne permet d'obtenir un baccalauréat avec « mention européenne » qui sanctionne un niveau de langue et des compétences propres à l'enseignement suivi depuis la 2nde.

## - Les échanges avec l'Espagne

Les élèves qui suivent cet enseignement ont la possibilité au cours des 3 années de lycée de participer à des échanges avec l'Espagne (le lycée Bertran de Born est apparié avec le lycée Claudio Moyano de Zamora). La délivrance en fin de cursus d'un « passeport »

stipulant le nombre de semaines passées à l'étranger pendant le cursus est envisagée.

## - Les objectifs finaux

Les élèves en fin de terminale doivent avoir un niveau de langue très proche de l'espagnol courant et du niveau B2 du cadre européen des langues.